



**Enquête sur les cas de grossesses des jeunes filles et ses conséquences pendant la période de confinement lié à la covid-19 dans la Grand 'Anse**

**OCNH@  
Janvier 2021**

Adresse: 3, Rue J. Roumain, Delmas 33  
Téléphone : +50936288142  
E-mail:ocnh109@gmail.com

## **Sommaire**

- I- Contexte
  
- II- Présentation des communes touchées
  
- III- Méthodologie de l'enquête
  
- IV- Les Résultats et l'analyses de l'enquête
  
- V- Conclusions et Recommandations

## I- Contexte

Selon la Banque mondiale, Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental et se trouve dans un état de fragilité. En 2019, le pays a connu des tensions sociales et des troubles civils prolongés, avec l'aggravation de la situation politique et économique. De plus, Haïti est confronté à des défis de longue durée qui aggravent la capacité limitée du pays à faire face aux menaces croissantes. Le manque d'opportunités d'emploi et de services sociaux couplé à l'instabilité politique actuelle et à la pandémie COVID-19 a considérablement détérioré les conditions de vie de la population.

Suite au confinement et la fermeture des écoles le département de la Grand 'Anse a terminé l'année 2020 avec les violences sexuelles commises, dans la majorité des cas, sur de jeunes filles mineures dans les communes de Moron et de Beaumont.

Les grossesses chez les adolescentes constituent un problème fondamental dans le contexte covid-19. Dans le département de la Grand 'Anse, toutefois, les grossesses chez les adolescentes sont plus susceptibles de se produire dans les communautés marginalisées, et sont généralement dues à la pauvreté et au manque d'éducation et de possibilités d'emploi.

Plusieurs facteurs contribuent aux grossesses et aux naissances chez les adolescentes. Dans les communes, les filles subissent des pressions pour se coucher avec les professeurs.

Les grossesses en milieu scolaire constituent une vive préoccupation dans beaucoup d'établissements scolaires au niveau du département de la Grand 'Anse en raison du nombre important de cas recensés l'année dernière. Selon la Direction Départementale de l'Éducation de la Grand'Anse, au cours de l'année 2020, il y a eu environ 110 cas de grossesses enregistrés en milieu scolaire, dont environ 68 dans les collèges.

Ce phénomène est devenu tellement préoccupant avec son lot de conséquences néfastes sur la santé et le devenir de la jeune fille qu'il devrait mobiliser toute la communauté éducative. Les questions relatives à la santé de la reproduction sont aujourd'hui au cœur des enjeux de développement. Cette situation est liée au potentiel de développement que représentent les adolescents et les jeunes.

Au regard de cette situation, l'OCNH est intéressée dans le cadre de cette enquête, au phénomène des grossesses en milieu scolaire dans les communes du département de la Grand 'Anse. Nos questions de recherche sont : quel est le niveau actuel des grossesses en milieu scolaire dans le département de la Grand 'Anse ? Quelles sont les conséquences en matière de scolarisation ? Quelles sont les conséquences psychosociales ? Quel est le profil des femmes concernées ?

## **II- PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE**

Le département de la Grande Anse est constitué de 12 communes. Situé sur la trajectoire des cyclones, des ouragans et voisine d'une faille, la Grande Anse, par son relief accidenté et le déboisement de ses bassins versants, est exposé à des menaces d'inondation, de glissement de terrain et d'éboulement qui peuvent causer des pertes et des dégâts importants. L'agriculture et la pêche sont les principaux moyens de subsistance de la population, lesquels sont fortement exposés aux aléas naturels (e.g. sécheresse, cyclones). Le département demeure enclavé du fait d'un réseau routier insuffisant entre les communes. Les Communes touchées par l'enquête :

### **Moron**

La commune de Moron (182,90 km<sup>2</sup>) s'étend de la plaine alluviale de la Grande Anse, au Nord, jusqu'au massif de la Hotte au Sud. Elle est parcourue trois grandes rivières : Bras à Droite, Bras à gauche qui forment ensuite la rivière Grande Anse en confluant à l'amont du bourg de Moron.

La population de la commune s'élève à plus de 31157 habitants (source IHSI, 2015). La population de la commune (31157 habitants selon l'IHSI, 2015) est essentiellement localisée sur le 1/3 Nord du territoire communal, dans les zones de plaines et de collines bordant la rivière Grande Anse.

Les principales ressources de la commune sont liées à l'agriculture. Les activités agricoles reposent sur la culture de café et de cacao principalement.

La majorité de la population utilise des lampes à pétrole. Concernant les télécommunications, aujourd'hui, grâce aux opérateurs de téléphonie mobile, la commune est reliée au reste du pays et au monde entier .

### **Corail**

Corail est une commune d'Haïti située au sud-ouest du département de la Grand'Anse. Sa superficie est de 209,94 km<sup>2</sup>, sa population est de 3000 habitants, mais il faut compter environ 18 000 personnes réparties dans les sections communales autour de Corail. Le réseau routier qui assure les liaisons entre les différentes sections communales est quasi inexistant.

La commune de Corail est caractérisée par une situation socio-économique très basse. Le secteur des services est le principal pourvoyeur d'emplois. L'agriculture y est assez importante. Son port sert de lieu de transit aux produits agricoles et aux produits de première nécessité.

## **Beaumont**

La commune (d'une superficie d'environ 155 km<sup>2</sup>) se situe à l'est de Jérémie (capitale du département). Elle n'a pas de débouché littoral. La commune accueille 31580 habitants (source recensement de la population, IHSI, 2015) avec une densité de population de 203 habitants / km<sup>2</sup>. La commune de Beaumont est située sur un plateau à une altitude moyenne de 860m (min = 160, max = 2400m). La partie méridionale de la commune, qui comporte les reliefs les plus élevés, est également la moins peuplée : l'essentiel de la population se répartit sur le bas plateau, aux alentours de l'axe Jérémie – Les Cayes.

La population de la commune s'élève à plus de 31580 habitants (source IHSI, 2015).

Les activités agricoles reposent sur la culture de produits adaptés à la moyenne et haute altitude et au climat de zone humide à très humide. Ainsi, sur la commune, les cultures prédominantes sont celles du café, des agrumes, de la goyave, de la banane et surtout de l'igname. Ce dernier représente une importante surface de culture, de revenu généré et une ressource principale pour l'alimentation humaine. L'élevage est une activité réduite, il faut plutôt parler de gardiennage des animaux de ferme (bovins, caprins, ovins, équin) Le commerce est pour l'essentiel ambulante. Des boutiques de première nécessité existent toutefois dans le bourg.

Les infrastructures d'accès sont déficientes. La route reliant la commune à la ville voisine de Pestel est dans un état déplorable, régulièrement endommagée par les précipitations. La route reliant Beaumont à Jérémie et aux Cayes, en cours d'aménagement, est également régulièrement endommagée, d'où des difficultés pour acheminer les produits agricoles vers les marchés extérieurs entraînant un manque à gagner pour les cultivateurs.

## **III- Méthodologie de l'enquête**

Adresse: 3, Rue J. Roumain, Delmas 33  
Téléphone : +50936288142  
E-mail:ocnh109@gmail.com

La méthodologie de l'enquête a consisté à réaliser des visites d'observations et à conduire des interviews individuelles et collectives auprès des différents acteurs clés des communes (Professeurs, Parents, Directeurs d'Ecoles, Leaders). Les entretiens individuels ont été réalisés sur la base d'un questionnaire administré à un échantillon de 78 jeunes filles sélectionnés au moyen des critères suivants : Fréquente l'école avant la pandémie, enceinte. La saisie et le traitement des données ont été faits respectivement avec les logiciels EPI-INFO et SPSS. Il paraît judicieux de circonscrire la portée et les limites de l'enquête en vue de permettre une bonne compréhension de ses résultats. En effet, il convient de préciser que cette enquête n'est pas une évaluation complémentaire de l'évaluation finale. Elle a été réalisée sur la base d'un échantillon de 78 jeunes filles ayant fréquentés l'école. De ce fait, elle ne donne pas des informations exhaustives sur la situation de l'ensemble des jeunes filles enceintes pendant le confinement Elle ne fournit pas non plus d'informations sur les auteurs des agressions sexuelles. Cependant, le rapport fournit des informations utiles pour étayer la situation au niveau des trois communes touchées par l'enquête.

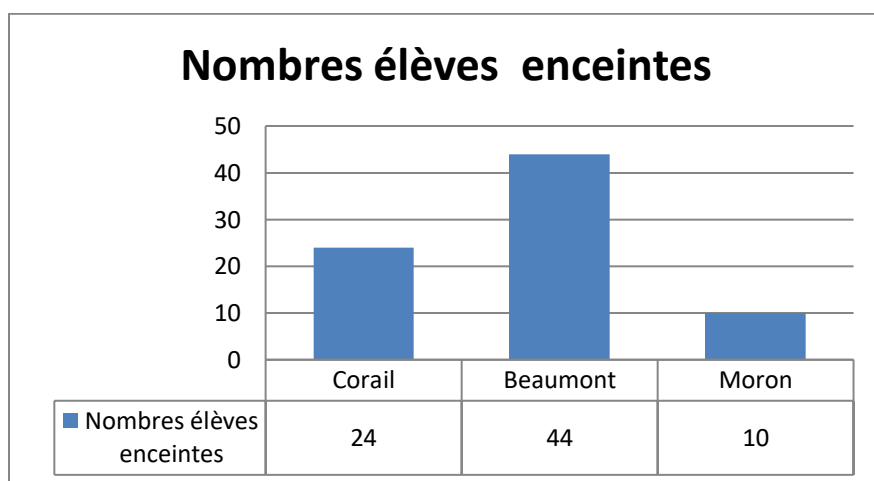
Dans le cadre de cette enquête, nous aurons recours à des méthodes d'analyse descriptive, multidimensionnelle, notamment l'analyse multiples et finirons par une Classification.

#### IV- LES RESULTATS ET L'ANALYSES DE L'ENQUETE

##### 1. Niveau général des grossesses en milieu scolaire dans les communes

Le tableau suivant présente le niveau des grossesses au cours des trois derniers mois de la fermeture scolaire pendant la période Covid-19 suivant les différentes communes.

**Tableau 1.** : Répartition des cas de grossesses selon les communes et au cours des trois derniers mois de la fermeture scolaire pendant la période Covid-19

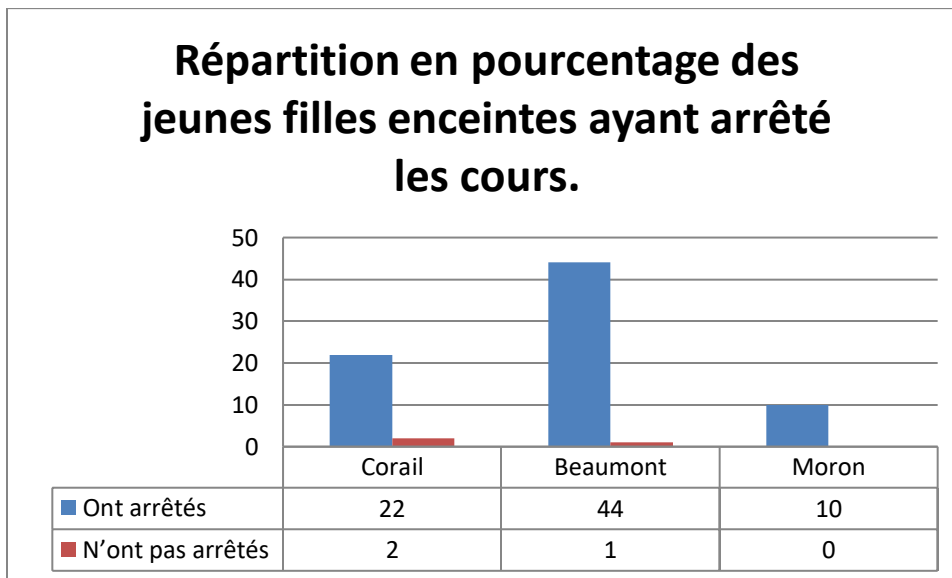


D'après le tableau ci-dessus, on constate de manière générale que le nombre de jeunes filles enceintes dans les trois communes ciblées par l'enquête. Au total, 78 cas de grossesses ont été enregistrés, soit 24 dans la commune de Corail, 44 à Beaumont et 10 à Moron. Il faut noter aucun cas de grossesse a été enregistré dans les écoles congréganistes. Ceci montre une nette différence entre ces écoles et les autres établissements dans lesquels le plus petit nombre de grossesses est égal à sept. Cette différence peut être expliquée par le fait qu'il s'agit d'un lycée. La religion exerce une certaines influences sur les jeunes en ce qui a trait à la sexualité. Lorsqu'on se réfère aux enseignements religieux transmis dans la communauté chrétienne catholique, le rapport sexuel avant le mariage est considéré comme un péché. Cette religion prône l'abstinence, qui est d'ailleurs un moyen qui élimine tout risque de grossesse.

## 2. Conséquences scolaires d'une grossesse

L'élève qui tombe enceinte peut continuer à suivre les cours pendant quelques mois encore, mais sera toujours contrainte d'abandonner à un moment ou à un autre sauf s'il y a eu interruption de la grossesse ou si l'évolution de la grossesse tombe dans une période de vacances. Dans nombre des cas, elle va perdre une année scolaire, voire rater un examen. La grossesse peut aussi être une cause de déscolarisation.

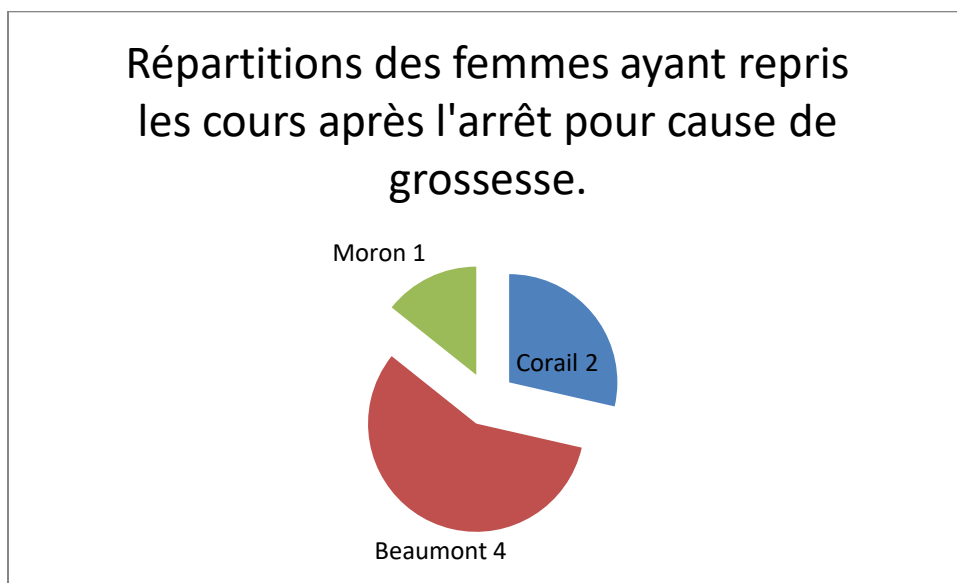
**Graphique 1 :** Répartition en pourcentage des jeunes filles enceintes ayant arrêté les cours.



On remarque que 3 seulement des 78 jeunes filles n'ont pas arrêté les cours. On pourrait se demander ce qui a bien pu se produire, car une grossesse en milieu scolaire entraîne le plus souvent l'élève à l'abandon des cours à un moment ou à un autre. Deux pistes d'explications sont envisageables. La première est que ces 3 font partie des cas de grossesse enregistrés en 2020 et qu'il est possible qu'au moment de l'enquête, certaines femmes n'aient pas encore arrêté les cours parce que la grossesse n'est pas encore arrivée à un niveau qui pourrait les empêcher d'aller suivre les cours. Une seconde piste est à chercher du côté des grossesses non abouties, soit en cas d'avortement, soit en cas de fausse couche. Dans un cas comme dans l'autre, la grossesse ayant été interrompue, les élèves ne sont plus soumises aux contraintes qu'imposent les grossesses.

Le constat aujourd'hui est qu'une fois que ces jeunes filles arrêtent les cours, elles ont très peu de chance de revenir dans le système scolaire. Le graphique ci-dessous montre le pourcentage de reprise après l'arrêt des cours pour cause de grossesse lié au confinement de la covid-19.

**Graphique 2 :** Répartitions des femmes ayant repris les cours après un arrêt pour cause de grossesse.



Au moment de l'enquête, seulement 7, des 78 jeunes filles ayant abandonnés les cours pour cause de grossesse durant la période de confinement ont repris. Ce pourcentage assez élevé de non reprise des cours pourrait être expliqué par le fait qu'à l'abandon, les filles sont parfois obligées de s'assumer elles-mêmes. Elles ne bénéficient souvent plus d'aucun soutien financier, ni du géniteur de l'enfant, ni de leurs propres parents ou tuteurs, ce qui les oblige donc à travailler afin de subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur bébé. Engagées dans ce mode



de vie, il est difficile, voire même improbable que ces jeunes filles réussissent à revenir dans le système scolaire.

### ***Classification des femmes enceintes***

Avec la méthode de classification hiérarchique ascendante, nous avons pu classer les jeunes enceintes selon trois groupes.

***Premier groupe*** : les jeunes filles tombées enceintes en 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> à un âge compris entre 12 et 17 ans.

Ce groupe comprend toutes les filles ayant eu leur grossesse en classe de sixième ou cinquième et toutes les filles ayant eu leur grossesse à un âge compris entre 12 et 14 ans. Les filles qui ont eu leur grossesse en classe de quatrième sont au nombre de 25. Celles qui ont contracté leur grossesse à un âge compris entre 15 et 17 ans au nombre 12

***Second groupe*** : les jeunes filles qui tombées enceintes entre 18 et 20 ans dans les classes de 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> ou 1<sup>re</sup>.

Tout jeunes filles appartenant à ce second groupe sont au nombre de 30 grossesses. Il ya deux jeunes enceintes ayant pour état matrimoniale « célibataire avec amoureux », une appartient à ce groupe. Nous pouvons, au vu de tout ce qui précède, dire que ce groupe est celui des femmes qui tombent enceinte dans la période de la jeunesse (18-20 ans), dans les classes de troisième, seconde et première et qui sont pour la plupart des célibataires avec amoureux.

***Troisième groupe*** : les femmes tombées enceintes entre 21 et 24 ans en classe de terminale

Ce dernier groupe comporte très peu d'individus comparativement aux deux précédents groupes, seulement 11 jeunes filles sont concernées par l'enquête. Mais il est à remarquer que ce groupe est plus homogène que les deux autres. Il ne comprend que des jeunes ayant contracté une grossesse en classe de terminale à un âge compris entre 21 et 24 ans. Toutes les femmes ayant eu leur grossesse à un âge appartenant à la tranche d'âge 21-24 ans sont dans ce groupe et inversement toutes les filles appartenant à ce groupe ont eu leur grossesse entre 21 et 24 ans.. En gros, ce groupe peut être nommé celui des jeunes femmes âgées de 21 à 24 ans qui tombent enceintes pour la plupart en classe de Terminale.

## **V- Conclusions et Recommandations**

En somme, les grossesses en milieu scolaire dans le département de la grand 'Anse à cette période de covid-19 constituent un fléau qui menace le système éducatif en général et la scolarisation féminine en particulier. Cette étude nous a permis de déterminer le nombre de jeunes filles touchées par la grossesse dans les communes ciblées, et ses conséquences en

matière de scolarisation. Elle nous a aussi permis d'établir le profil des femmes concernées. Les résultats issus de cette enquête relèvent d'une importance capitale pour une intervention urgente auprès des jeunes filles concernées, car très peu de données sont disponibles sur les grossesses en milieu scolaire dans les communes au moment du confinement lié à la covid-19 . Or ce phénomène est l'un des problèmes les plus importants qui freinent l'évolution des filles en milieu scolaire et qui porte atteinte au développement du pays à travers la diminution de la qualité du capital humain.

Face à ces résultats, les autorités politico-administratives et les ONG du pays doivent d'entreprendre des actions qui vont dans le sens de l'éradication de ce problème, notamment par le biais de campagnes de sensibilisation à l'endroit des élèves, surtout des jeunes filles et, la mise en place d'un système de suivi et d'éducation sexuelle dans tous les collèges. Les campagnes de sensibilisation doivent désormais cibler toutes les jeunes filles avec une attention particulière portée aux filles ayant certaines caractéristiques spécifiques selon les différents types de profils que nous avons précédemment établis. Nous suggérerions avant tout l'amélioration des méthodes de collecte systématique de tous les cas de grossesses dans les établissements d'enseignement secondaire et primaire dans les communes. Cela permettrait de mieux suivre l'évolution du phénomène au fur et à mesure que des politiques sont mises en œuvre et d'évaluer l'efficacité de ces dernières.

Les jeunes filles qui sont touchées doivent avoir une prise en charge psychosociale et économique pour répondre à leurs besoins primaires ainsi que leurs enfants. Enfin les auteurs de ces actes doivent être poursuivis, puisque les jeunes filles sont pour la plupart des mineurs qui ont des relations non consentantes.